

COMPTE-RENDU

Conseil de quartier Saint-Augustin – Tauzin – Alphonse Dupeux

Mercredi 12 février 2025, à 18h30, Salle Saint-Augustin, place de l'église Saint-Augustin



Étaient présents :

- Pierre Hurmic, Maire de Bordeaux
- Laurent Guillemin, Adjoint au maire de Bordeaux chargé de la sobriété dans la gestion des ressources naturelles, de la politique de l'éclairage public et rénovation énergétique des bâtiments municipaux, des cultes, Maire adjoint du quartier Bordeaux Saint-Augustin – Tauzin – Alphonse Dupeux
- Sylvie Schmitt, Adjointe au maire de Bordeaux chargée de l'Éducation, de l'enfance et de la jeunesse

- Fannie Le Boulanger, Adjointe au maire de Bordeaux chargée de la politique de la ville, de la petite enfance et de la parentalité.
- Stéphane Pfeiffer, Adjoint au maire de Bordeaux chargé de l'urbanisme résilient, du service public de l'habitat et de l'économie sociale et solidaire.
- Pascal Jarry, Directeur de la mission Démocratie permanente, mairie de Bordeaux
- Didier Jeanjean, Adjoint au Maire en charge de la nature en ville et des quartiers apaisés
- Jean-Bernard Dubosc, Maxime Coutelet, Camille Uri, Clément Boban, Cabinet du maire, mairie de Bordeaux
- Julien Garrigue, Direction générale de la Proximité et des relations avec la population.
- Pascal Jarry, Emma Vicassiau, Isabelle Burssens, Direction de la mission démocratie permanente, mairie de Bordeaux
- Dominique Dantan, Direction de la gestion de l'espace public, Pole Territorial, Bordeaux Métropole
- Pierre Dumartin, Véronique Augé, Cédric Rozand, Jean-Marc Compagno, Mairie de quartier de Saint-Augustin Tuzin Alphonse Dupeux, mairie de Bordeaux

95 habitant.e.s

Vous pouvez revoir le conseil de quartier dans son intégralité au lien suivant :

[Conseil de quartier Saint-Augustin / Tuzin / Alphonse Dupeux](#)

<https://youtu.be/XHZsqG5Lbe0?si=KwkMcCHSPf24JVHs>



MOT D'ACCUEIL

Pierre Hurmic

Maire de Bordeaux

Pierre Hurmic ouvre la séance en saluant le travail de Pascal Jarry (Directeur de la mission Démocratie permanente), qui anime son dernier conseil de quartier avant son départ à la retraite.

Il exprime sa satisfaction d'être présent ce jour à Saint-Augustin et d'avoir pu rencontrer les commerçants et habitants du quartier pour entendre leurs attentes. Il rappelle que Bordeaux, malgré ses atouts remarquables, rencontre les problématiques urbaines classiques (circulation, stationnement, sécurité, propreté, pauvreté) sur lesquelles l'équipe municipale travaille quotidiennement en collaboration avec les citoyens.

Pierre Hurmic présente brièvement les thèmes abordés lors de cette soirée et les adjointes et adjoints qui interviendront.

Il mentionne 3 points d'actualité qui viennent compléter l'ordre du jour :

1. Réseau Vélo Express (ReVE 11)

Le premier projet présenté par Bordeaux Métropole a suscité de nombreux mécontentements de la part des habitants. En réponse, la municipalité a demandé une révision intégrant les remarques de la concertation. Une réunion de restitution aura lieu au printemps pour entrer dans une phase constructive et adapter le projet aux attentes locales.

2. Réaménagement de la place Saint-Augustin

Ce projet, qui a également fait débat, sera totalement repensé. La mairie relance un cycle de concertation avec les habitants afin de concevoir un nouvel aménagement selon plusieurs scénarios :

- Conserver certains éléments du projet initial,
- Le modifier en profondeur ou...
- Repartir de zéro.

L'implication des associations (comme « Habiter Saint-Augustin ») et riverains sera déterminante pour aboutir à une solution partagée.

3. Modernisation et végétalisation du stade Lescure

Dès le 17 février, des travaux débuteront et prévoient :

- La rénovation des équipements sportifs et l'introduction de nouvelles activités.
- La végétalisation du site.
- La couverture et solarisation des terrains de tennis, permettant la production d'énergie renouvelable et l'utilisation des installations par tous les temps.

INTERVENTION INTRODUCTIVE

Laurent Guillemin

Maire adjoint du quartier Bordeaux Saint-Augustin – Tazin – Alphonse Dupeux

Laurent Guillemin remercie les habitants pour leur présence et souligne son engagement à rester disponible et à l'écoute, même s'il ne peut toujours répondre immédiatement à chaque sollicitation.

Il tient à mettre à l'honneur l'équipe de la mairie du quartier et remercie les adjoints présents. Il conclut son mot de bienvenue en souhaitant une bonne soirée aux personnes présentes et en les encourageant à participer activement aux échanges.

RENOVATION DE L'ESPACE SPORTIF LESCURE

Mathieu Hazouard

Adjoint au maire, chargé des sports et des relations avec les associations et les clubs sportifs

Mathieu Hazouard rappelle que l'espace sportif Lescure est un site majeur pour Bordeaux et emblématique du quartier Saint-Augustin, car il accueille notamment l'équipe de rugby UBB.

Il indique que les travaux réalisés jusqu'ici ont concerné le renforcement des infrastructures du stade et le remplacement de la pelouse. L'attention se porte maintenant sur l'espace sportif de proximité qui nécessite une rénovation complète.

La démarche s'appuie sur une large concertation impliquant les associations sportives, les établissements scolaires et l'association « Préservons Lescure ». Les futurs aménagements visent à préserver la vocation sportive du site :

- Rénovation des cours de tennis avec une couverture équipée de panneaux photovoltaïques.
- Réhabilitation complète de la piste d'athlétisme, désormais protégée des véhicules de régie qui y stationnaient lors des matchs de l'UBB.
- Création d'une piste (ou terrain) de padel.
- Aménagement d'une rampe de fitness.
- Rénovation des terrains de basket, de handball, ainsi que du fronton.
- Transformation de l'espace sous Lescure (actuellement un parking) en piste d'athlétisme couverte, avec des agrès de fitness.

Le projet revêt une forte ambition environnementale avec la désartificialisation de 3 000 m² de sol, la plantation de 50 arbres et 600 arbustes, ainsi que l'aménagement de 7 000 m² d'espaces verts. Une attention particulière est portée à l'intégration paysagère et à une architecture qui respecte l'esthétique du site.

La solarisation des terrains de tennis (1 400 m² de panneaux solaires) permettra de couvrir 50 % de la consommation électrique du stade Chaban-Delmas et de l'espace sportif.

Organisation des travaux :

- Début des travaux : lundi 17 février (jusqu'à fin 2025).
- Fermeture complète de la zone concernée ; cependant les gymnases Lescure et Albert Thomas resteront accessibles et praticables.
- Traversée du parc Lescure condamnée le temps des travaux.
- Modification des accès : entrées uniquement côté Albert Thomas et place Johnston.
- Informations détaillées disponibles sur le site Internet de la ville et sur place.

LES ENFANTS DANS LA VILLE: GRANDIR ET S'EPANOUIR (0-10 ANS)

La politique publique à l'échelle de la ville

Sylvie Schmitt,

Adjointe au maire chargée de l'éducation, de l'enfance et de la jeunesse

Fanny Le Boulanger,

Adjointe au maire chargée de la politique de la ville, de la petite enfance et de la parentalité

Sylvie Schmitt ouvre le sujet en soulignant l'importance de la politique municipale en faveur de l'enfance et de la place de l'enfant dans la ville. Ce domaine est prioritaire pour Bordeaux qui lui alloue un budget et des moyens humains conséquents. Elle indique que la commune est labellisée « Ville amie des enfants » par l'UNICEF grâce au respect de 5 engagements :

- Assurer le bien-être et favoriser l'inclusion des enfants, y compris ceux ayant des besoins spécifiques.
- Lutter contre l'exclusion et toutes formes de discriminations.
- Proposer des parcours éducatifs équitables pour tous.
- Encourager l'engagement.
- Faire vivre le partenariat avec l'UNICEF.

Elle illustre cette politique prioritaire avec des données chiffrées :

- 117 écoles publiques accueillant 16 800 élèves en primaire et mobilisant 1 200 agents municipaux.
- 80 crèches financées par la ville (2 523 places).
- 4 relais Petite Enfance
- 600 animateurs prennent en charge les enfants lors des temps périscolaires (temps du soir, le mercredi et pendant les vacances).

Sylvie Schmitt indique que le volontarisme et l'ambition réaffirmée de la mairie se confirment à travers une augmentation budgétaire de 29 % pour la petite enfance et de 26 % pour le périscolaire entre 2020 et 2024. Alors que la hausse du nombre d'enfants scolarisés est de 3 %. Ce budget poursuivra sa progression en 2025 avec +10 % pour la petite enfance et +6 % pour le périscolaire.

Elle précise par ailleurs que la ville a l'obligation légale de financer les écoles privées, à hauteur de 4,3 M€ pour 2024.

Fannie Le Boulanger enchaîne sur le défi du maillage territorial posé par les disparités entre les 8 quartiers de Bordeaux. L'augmentation de la population infantile se concentre dans les nouveaux quartiers comme Belvédère, Brazza, Bastide-Niel et Bordeaux-Sud, alors que le centre-ville connaît une baisse du nombre d'enfants. Dans des secteurs plus stables comme Caudéran, Nansouty Saint-Genès et Saint-Augustin, les besoins évoluent, notamment en termes de garde d'enfants et d'accompagnement parental. Elle indique que le plan pluriannuel d'investissement soutient ces évolutions par la construction de nouvelles classes et groupes scolaires.

Elle souligne l'exigence portée par la municipalité à la qualité d'accueil des enfants de 0 à 10 ans. Pour l'accueil des tout-petits, elle explique que Bordeaux refuse d'abaisser les taux d'encadrement et de diminuer le niveau de qualification du personnel, malgré un contexte national de pénurie de professionnels de la petite enfance. Pour cela, la ville maintient un engagement fort :

- Crèches municipales : des normes élevées en matière d'encadrement et de qualifications.
- Crèches en gestion déléguée : un encadrement strict des contrats pour éviter des bénéfices déraisonnables des gestionnaires privés et privilégier des projets de qualité.
- Crèches associatives : un soutien financier renforcé pour garantir un accueil de qualité.

Face au phénomène de baisse du nombre d'assistantes maternelles, la ville a aussi doublé le nombre d'administratrices des Relais Petite Enfance, améliorant ainsi l'accompagnement des professionnelles et des familles.

Fannie Le Boulanger indique que Bordeaux s'inscrit dans la démarche des « 1 000 premiers jours de l'enfant », d'après le rapport du neuropsychiatre Boris Cyrulnik, en développant notamment des initiatives pour rompre l'isolement des parents et les accompagner dans leur rôle éducatif.

Sylvie Schmitt explique que Bordeaux a signé un Projet Éducatif de Territoire avec l'Éducation nationale et la CAF pour garantir une continuité éducative de 0 à 18 ans et l'accès à des projets pédagogiques autour de 4 axes :

- Le parcours de l'enfant.
- La solidarité.
- L'environnement
- La démocratie

Elle évoque le Conseil municipal des enfants constitué de 64 élus de CM1 et CM2, tous tirés au sort sur la base du volontariat et avec une représentativité des quartiers de la ville. Ces jeunes travaillent sur des projets liés aux solidarités, à l'alimentation, etc., avec un engagement concret pendant leur mandat de deux ans.

Elle précise que Bordeaux est la première ville française labellisée 100 % Éducation Artistique et Culturelle. Ce sont plus de 50 % des écoles qui bénéficient d'un parrainage ou marrainage de 2 ans par des artistes ou des structures culturelles. L'ambition est de proposer un parcours éducatif qui favorise la rencontre avec les arts et la pratique artistique.

Elle rapporte que le projet des « Cours buissonnières » a donné lieu à des réalisations originales de réaménagement des cours d'école pour plus de fraîcheur, d'accessibilité et d'inclusion.

Elle rappelle la mise en place du programme « La rue aux enfants » qui développe la piétonnisation des abords des écoles (64 rues à fin 2024) et du dispositif « Savoir rouler à vélo » qui forme plus de 1 000 élèves de CM2 à l'usage du vélo en conditions réelles.

Sur le volet de la santé, Bordeaux a la chance de disposer de son propre service de médecine scolaire qui assure une proximité avec les enseignants et l'Éducation nationale (8 référents santé en crèches).

Elle indique que la ville met également en place des programmes ambitieux comme « Défi 10 jours sans écran » pour sensibiliser enfants et parents à la surexposition aux écrans.

L'engagement fort de Bordeaux sur la santé se traduit aussi dans la qualité des repas servis à la cantine (98 % des enfants scolarisés y déjeunent). Cette volonté marque par ailleurs l'ambition de la ville à défendre les producteurs locaux. Ainsi :

- 62 % des produits sont bio, avec une priorité donnée au local.
- 80 % de bio en maternelle (contre 20 % en début de mandat).
- 1 repas végétarien par semaine (même pour les bébés), avec 8 % d'élèves inscrits au menu végétarien.

- Bordeaux soutient l'agriculture locale avec des marchés de 3 ans garantissant des prix stables aux producteurs.

Déclinaison territoriale, exemples sur le quartier

Fanny Le Boulanger

Adjointe au maire chargée de la politique de la ville, de la petite enfance et de la parentalité

Fannie Le Boulanger conclut cette intervention par la présentation de projets du quartier :

- Les cours buissonnières de Loucheur et l'exemple de la cour de l'école Alphonse Dupeux traversée par un ruisseau.
- La crèche Oasis Pitchoun : crèche associative de 60 berceaux rénovée par la ville en 2024.
- L'ancienne crèche Saint-Augustin : fermée depuis 2019, elle va faire l'objet d'une remise en service provisoire à l'été prochain avec un accueil et des activités petite enfance, pouvant être partagées avec un accueil associatif.

RESTITUTION DES ECHANGES

Le temps d'échanges entre les habitants est organisé autour de la question suivante :

« Comment rendre ensemble notre ville plus agréable à vivre et épanouissante pour tous les enfants et toutes les familles ? »

Sécurité aux abords des écoles

« Depuis plusieurs années, nous alertons la mairie sur le manque de signalétique aux abords de l'école Loucheur, située sur un axe très fréquenté. Le dispositif "Réseaux Enfants" a été mis en place, ce qui est une avancée, mais cela a déplacé les difficultés vers la rue Jules Badal, le passage piéton du Carrefour City et la rue Tauzin. Nous avons multiplié les échanges et les actions : mails, conseils d'école, une visite de la police municipale a même eu lieu, mais sans suite concrète. On nous explique que les aménagements sont compliqués avant les travaux du Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) en 2025. Or, les enfants traversent ces rues chaque jour à pied, à vélo ou en trottinette, et plusieurs incidents ont déjà été évités de justesse. Nous espérons donc qu'une solution puisse être trouvée au plus vite pour sécuriser ces points sensibles, sans attendre les travaux. »

Laurent Guillemin reconnaît le problème, tient à s'excuser du retard pris sur ce sujet et s'engage à le traiter rapidement. Il souligne le succès du programme « Réseaux Enfants » pour sécuriser les abords des écoles, mais déplore le problème du report des difficultés sur d'autres zones. À travers cet exemple, il encourage les parents à s'impliquer dans les dispositifs participatifs de sécurisation.

Sylvie Schmitt complète cette réponse en reprenant l'objectif principal des rues aux enfants : apaiser les abords des écoles. Elle constate que c'est un réel succès mais reconnaît que ces aménagements reportent la circulation sur des rues voisines. Elle rappelle qu'auparavant, certains agents d'écoles pouvaient assurer la régulation de la circulation. Ces personnes installent aujourd'hui des barrières mais sont rapidement prises par l'installation des classes, et ne peuvent donc pas assurer une sécurisation des abords d'écoles. Elle évoque le cas de certaines écoles où les parents s'investissent dans des projets participatifs pour assurer cette sécurisation. Elle insiste sur le besoin d'imaginer des solutions avec les parents et assure rester vigilante sur cette question.

Accessibilité et aménagement de l'espace public

« Les trottoirs posent un vrai problème, notamment dans la rue Guillaume Leblanc. Ils sont tellement étroits que les poussettes et les fauteuils roulants n'ont d'autre choix que de circuler sur la chaussée, avec les voitures. C'est un danger permanent, surtout pour les enfants et les parents avec des poussettes. »

« À Saint-Augustin, les deux parcs existants sont pensés pour les plus petits, jusqu'à 7 ans, mais rien n'est prévu pour les enfants plus grands. C'est une vraie demande de leur part. Et puis, il y a aussi le problème des trottoirs trop étroits, dans ce vieux quartier, qui compliquent les déplacements. »

Laurent Guillemin invite chacun à manifester les besoins pour que l'aménagement de la place Saint-Augustin intègre toutes les tranches d'âge.

Culture, éducation, périscolaire et centre de loisirs

« J'habite le quartier Alphonse-Dupeux. Concernant les concerts pour les jeunes, il s'agit souvent de répétitions d'orchestre, avec un programme rarement connu à l'avance et donc peu préparé par les enseignants. Ce serait intéressant qu'un accompagnement pédagogique soit proposé pour que ces sorties soient vraiment enrichissantes. »

« Je suis parent de deux enfants à l'école Flandres. Concernant le périscolaire et les centres de loisirs, le problème n'est pas l'offre existante, mais son dimensionnement. À chaque période de vacances, réussir à inscrire son enfant relève du défi : une heure après l'ouverture des inscriptions, il n'y a déjà plus de place. Ce challenge revient toutes les six semaines pour les vacances et chaque année pour les centres de loisirs. Il y aurait sans doute un ajustement à faire pour mieux répondre aux besoins du quartier. »

Sylvie Schmitt indique que la ville est partenaire de 20 à 30 associations gérant les accueils périscolaires, soit autant de modes de gestion d'inscription potentiellement différents. Elle exprime la volonté forte de la ville d'homogénéiser les critères et modalités d'inscription pour plus d'équité. Ce travail est en cours avec les partenaires pour limiter les désagréments des familles.

Enseignement privé et financement intercommunal

« Je suis le curé de la paroisse Bordeaux-Pellegrin et souhaite évoquer une problématique de financement concernant l'enseignement privé. À Saint-Augustin, un grand lycée professionnel reconnu accueille 30 à 40 % d'élèves venant de Mérignac. Or, cette ville ne participe pas à son financement, ce qui fragilise cet établissement. Cette situation dure depuis des décennies sans évolution. Comment peut-on envisager une solution plus équilibrée, au nom du service public de l'éducation, qui inclut aussi l'enseignement privé ? »

Sylvie Schmitt rappelle que la ville finance les écoles privées à hauteur de 4,3 M€ (2024) et qu'un dialogue existe avec les directeurs d'écoles privées pour optimiser leur accès aux dispositifs municipaux et les aider, par exemple, dans l'ingénierie de recherche de financement pour leurs projets. Sur la question de la ville de Mérignac, elle précise que la loi oblige chaque collectivité à financer les écoles privées situées sur leur commune en fonction du nombre d'enfants scolarisés dans sa ville ; cela explique l'absence de contribution de Mérignac pour les élèves scolarisés à Bordeaux.

L'URBANISME

La politique municipale en matière d'urbanisme

Stéphane Pfeiffer

Adjoint au maire chargé de l'urbanisme résilient, su service public de l'habitat et de l'économie sociale et solidaire

Stéphane Pfeiffer présente les orientations de la ville en matière d'aménagement urbain et rappelle qu'urbanisme et nature en ville sont très liés, même s'ils traitent d'enjeux différents.

Il indique que la ville compte environ 260 000 habitants et accueille chaque année 1 500 nouveaux résidents. Cette croissance est principalement due à une augmentation naturelle de la population (natalité supérieure à la mortalité). À cela s'ajoutent des phénomènes de décohabitation (notamment pour les étudiants) et de séparations familiales qui créent un besoin accru en logements.

Il précise que, face à cette demande, la ville s'engage à construire de manière plus durable et respectueuse de l'environnement. Il indique aussi la nécessité de développer des logements accessibles pour accueillir une diversité de populations dans une ville où le logement est cher.

Stéphane Pfeiffer explique que la construction est l'un des secteurs les plus émetteurs de carbone et que Bordeaux entend réduire cet impact environnemental :

- Avec une politique de zéro artificialisation visant à stopper l'expansion urbaine pour préserver les espaces naturels existants, favoriser la biodiversité, permettre l'infiltration des eaux pluviales et renaturer la ville. Cela implique de repenser l'usage d'espaces déjà urbanisés, comme les parkings, pour y construire des logements.
- Avec une démarche de sobriété foncière qui identifie les zones urbaines sous-construites ou mal optimisées pour y développer du logement.
- Avec la rénovation énergétique des logements pour améliorer leur performance environnementale face au réchauffement climatique (notamment l'adaptation aux températures plus élevées en été).

Il explique que Bordeaux, en collaboration avec les promoteurs, encourage la participation citoyenne dans les projets immobiliers pour une urbanisation plus inclusive. La ville travaille à augmenter la production de logements sociaux et à les répartir équitablement dans tous les quartiers, afin d'éviter la formation de poches de pauvreté (en 2024, 1 700 logements sociaux ont été validés, contre un objectif de 1 000). Des dispositifs comme le Bail Réel Solidaire (BRS) permettent sous conditions de ressources l'accès à la propriété à des prix inférieurs à ceux du marché (env. -30 %).

Pour inciter les promoteurs à une plus forte intégration de la nature dans leurs projets et à améliorer la qualité des logements, la ville a créé le label « Bâtiment Frugal Bordelais ».

Par ailleurs, Bordeaux encourage la mise en place de panneaux solaires en toitures pour produire de l'énergie verte. En 2020, il y a eu 37 demandes d'installations de panneaux photovoltaïques pour moins de 20 % de projets acceptés. En 2024, on compte 282 demandes et 100 % d'acceptation des projets.

À titre d'exemple, il évoque plusieurs grands projets d'aménagement, comme ceux de Bastide-Niel et Euratlantique, que la ville a réussi à renégocier pour intégrer davantage d'espaces verts (18 m² d'espaces verts par habitant contre 10-12 m² auparavant). À la Jallière, près du Stade Matmut-Atlantique, 45 ha de nature ont été préservés et rendus

inconstructibles et une partie des futurs logements du quartier sera issue de la conversion d'anciennes entreprises ou construite sur des zones de parkings déjà artificialisées. Près de 7 hectares d'espaces urbains seront aussi désartificialisés.

Il indique que l'ensemble de ces projets et réflexions sont compilés dans un ouvrage des éditions Sud-Ouest : « Quand Bordeaux se réinvente » (224 pages), consultable dans les mairies de quartier et bientôt dans les bibliothèques.

Déclinaison sur le quartier

Concernant Saint-Augustin, Stéphane Pfeiffer explique que le quartier compte seulement 5,5 % de logements sociaux.

Il évoque plusieurs projets immobiliers :

- Place Gaviniès (angle, place Gaviniès, rue du Général de Larminat) : projet en cours d'adaptation pour limiter la hauteur et perfectionner l'intégration urbaine.
- Marbrerie Duclos : négociations pour conserver une maison en pierre et encourager une mixité des usages (logements pour familles, seniors, commerces, équipements petite enfance).
- CHU Pellegrin : discussions en cours pour restructurer l'espace hospitalier, améliorer son intégration dans le quartier et développer une offre de stationnement accessible aux habitants.
- Caserne Carayon Latour : programme à venir de 42 logements pour les militaires avec un effort notable de végétalisation du site.

Stéphane Pfeiffer conclut son intervention en précisant qu'une petite partie du quartier est concernée par l'opération d'aménagement du centre ancien (vers la rue Paul Louis Lande) qui vise à améliorer l'habitat, les mobilités et la végétalisation. La ville lance aussi une réflexion (18 mois) sur les questions de surélévation d'habitats pour optimiser l'espace existant et répondre aux besoins de logement.

TEMPS D'ECHANGES

Parkings silo

« En quoi consiste un parking silo ? »

Stéphane Pfeiffer explique qu'un parking silo est un parking à plusieurs étages, comme celui déjà présent à l'entrée du CHU. De nouvelles structures de ce type vont être construites au sein de l'hôpital afin d'augmenter la capacité de stationnement. Il souligne que cette solution permet aussi de libérer de l'espace au sol, facilitant ainsi la végétalisation des lieux.

« Il me semble qu'à Bègles, certains parkings silos sont construits de manière à pouvoir être convertis ultérieurement en logements. Cette approche est-elle aussi adoptée pour ceux de Bordeaux ? »

Stéphane Pfeiffer indique que la réversibilité des parkings est prise en compte pour certains projets, comme ceux de la Jallère, où 3 parkings de 600 places sont conçus pour pouvoir être transformés par la suite en bureaux, logements, commerces ou centres de santé. Il précise que cette adaptation repose notamment sur une hauteur sous plafond suffisante, intégrée dès la conception. Concernant les parkings du CHU, il ne peut pas confirmer leur réversibilité, car leur construction ne relève pas de la municipalité.

« Pourquoi ne pas monter les parkings silos de plusieurs étages dans Bordeaux ? Pour quelle raison serait-il interdit de se limiter à un étage ? Pourquoi n'aurais-je pas le droit de construire un immeuble à proximité d'un silo, en hauteur, sans contrainte excessive ? »

Stéphane Pfeiffer explique que la question des parkings silos en centre-ville et leur hauteur font actuellement l'objet d'une réflexion, mais il précise que les exigences liées au classement UNESCO rendent ces projets complexes. Il souligne que des solutions de stationnement en infrastructure doivent être envisagées, car un parking silo semblable à celui du CHU, avec plusieurs étages en béton, ne serait pas adapté. Une étude comparative internationale est en cours pour identifier des alternatives mises en place dans d'autres villes classées. Concernant la hauteur des constructions, il explique que la surélévation constitue une forme de « densification douce ou intelligente ». Cette approche permet d'ajouter un ou plusieurs étages sur certains bâtiments, notamment le long des lignes de transport, plutôt que de démolir plusieurs maisons pour bâtir un immeuble de grande hauteur. Toutefois, il rappelle que la hauteur des constructions doit préserver la qualité de vie des habitants, en tenant compte des impacts sur les vues et l'environnement urbain.

« Pour les parkings silos, nous avions sollicité Pierre Hurmic et Alain Anziani (Président de Bordeaux Métropole) afin qu'ils étudient la possibilité d'en construire en périphérie de la métropole. L'idée s'inspirait du modèle d'Amsterdam, où de grands silos sont aménagés aux abords de la ville, accompagnés de navettes permettant d'acheminer les usagers vers le centre, limitant ainsi l'entrée des voitures en ville. »

Stéphane Pfeiffer souligne que la métropole compte aujourd'hui près de 8 000 places en parcs relais, principalement situés aux entrées de la ville. Il précise qu'un nouveau parc relais verra le jour à Galin, sur la rive droite, en augmentant la capacité actuelle de 200 places au sol à plus de 600 en parc relais.

« Le parking silo évoqué au sein du CHU sera-t-il accessible aux habitants de la commune ou exclusivement réservé à l'usage de l'hôpital ? En effet, le projet initial était conçu pour accueillir les habitants des communes avoisinantes venant travailler à Bordeaux. Or, la version qui a suivi semble être un projet hospitalier destiné à son propre personnel. Pourriez-vous clarifier cet aspect ? »

Stéphane Pfeiffer indique que la discussion avec la direction du CHU n'a pas encore eu lieu en raison de récents changements, mais qu'un dialogue sera bientôt engagé. L'objectif fixé est de créer 1 000 places, et il estime qu'une partie pourrait être mise à disposition des habitants du quartier. Il explique que l'hôpital aurait tout intérêt à proposer des locations, puisque ces places ne seraient jamais occupées en permanence. Une répartition entre un usage en journée pour l'hôpital et en soirée pour les riverains pourrait être envisagée.

Stationnement et parking

« Résidant dans le quartier de la Béchade, je constate qu'il est quasiment impossible d'y stationner. Il m'arrive fréquemment de ne pas pouvoir me garer à proximité de mon domicile et, lorsque je rentre tard, de devoir chercher une place pendant des heures. Le stationnement gratuit à Saint-Augustin attire de nombreux véhicules venant de l'autre côté du boulevard, rendant encore plus difficile l'accès aux places pour les habitants du quartier. Ne serait-il pas envisageable d'instaurer un compromis, comme une zone bleue avec un stationnement limité dans le temps ou même un stationnement payant ? Je serais prête à payer un abonnement mensuel pour pouvoir stationner près de chez moi. »

« Je souhaiterais aborder la question des voitures "ventouses", en particulier dans mon quartier, situé à proximité de l'université. De nombreux étudiants y stationnent leur véhicule pendant plusieurs jours sans le déplacer, ce qui complique l'accès aux places pour les autres habitants. Dans ces conditions, l'instauration d'un stationnement payant me semblerait justifiée afin de réguler cette occupation prolongée et encourager une meilleure rotation des véhicules. »

Laurent Guillemin explique qu'il comprend les difficultés de stationnement dans le secteur. Selon lui, la mise en place du stationnement payant reste la solution la plus efficace pour limiter les véhicules "ventouses" et garantir des places pour les commerçants et leurs

clients. Il a toutefois regretté que peu d'habitants se soient exprimés lors des consultations sur ce sujet. Il encourage donc chacun à participer activement aux prochaines discussions, estimant que Bordeaux finirait inévitablement par généraliser cette mesure. À ses yeux, ceux qui souhaitent un changement doivent faire entendre leur voix.

« Ma question concerne les artisans qui continuent, malgré les difficultés, à intervenir à Bordeaux pour réaliser des travaux. Ils se retrouvent régulièrement pénalisés, car il leur est interdit de stationner leur véhicule à proximité des chantiers, alors même qu'ils doivent charger et décharger du matériel en permanence. L'impossibilité de trouver une place adaptée les expose à des contraventions répétées. Sans une certaine tolérance à leur égard, leur présence dans la ville risque de se raréfier. Quelles solutions pourraient être envisagées pour faciliter leur activité ? »

Stéphane Pfeiffer reconnaît que le stationnement des artisans en ville représente un véritable enjeu, accentué par le développement des secteurs bornés. Il indique qu'un travail est en cours avec la Fédération Française du Bâtiment, qui rassemble de nombreux artisans, afin d'apporter des réponses adaptées. Il précise que des annonces devraient être faites dans les prochains jours ou semaines, soulignant l'importance de ce sujet.

« Pour quelle raison la création d'un logement est-elle systématiquement conditionnée à l'achat ou à la mise à disposition d'une place de parking ? »

Stéphane Pfeiffer explique que l'obligation d'inclure des parkings dans les logements vise à éviter un manque d'espaces de stationnement. À son arrivée, la règle imposait entre 0,6 et 0,7 place par logement. Une modification récente du PLU a réduit ce chiffre à 0,2, notamment pour faciliter la réhabilitation de bâtiments où créer des parkings peut s'avérer complexe. Toutefois, dans les secteurs déjà saturés, une exigence plus élevée peut être demandée. Pour les grands logements, comme les T4 et T5 (souvent occupés par des familles), une place de stationnement reste généralement requise, car se passer de voiture reste difficile pour ces foyers. Pour les plus petits logements, seules quelques places sont demandées.

ReVE 11

« Ma question porte sur l'aménagement ReVE 11, qui impacte notamment l'avenue d'Arès. Cette dernière étant partagée entre Saint-Augustin et Caudéran, il serait souhaitable que les maires adjoints des deux secteurs puissent s'impliquer et nous accompagner dans ce projet. »

Didier Jeanjean indique ne pas avoir encore rencontré de collectif identifié concerné par ce secteur. Il propose d'échanger afin de permettre cette rencontre et précise que les collectifs entendus jusqu'à présent ont obtenu gain de cause. Il encourage donc à organiser une discussion.

Pascal Jarry conclut ces échanges en informant les participants qu'un court questionnaire est disponible sur leur table. Il explique que cela ne prend que quelques secondes à remplir et permet d'évaluer l'organisation de la réunion, ainsi que de recueillir des suggestions pour les prochaines rencontres.

CONCLUSION

Laurent Guillemin

Maire adjoint du quartier Bordeaux Saint-Augustin – Tazin – Alphonse Dupeux

Laurent Guillemin remercie les participants pour leur présence, ainsi que les adjoints et les équipes organisatrices pour leur implication. Il salue la qualité des échanges et l'ambiance constructive de la réunion. Conscient des délais parfois longs dans ses réponses, il assure mettre un point d'honneur à rester disponible et à l'écoute. Il invite chacun à planifier des rencontres de quartier ou de rue, auxquelles il se fera un plaisir de participer. Enfin, il convie l'assemblée à partager un moment convivial autour d'un verre de l'amitié.